



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
À L'AMBASSADEUR DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE,
S.E. Mme JUDITH CATHERINE TROTTER***

Vendredi 8 janvier 1988

Excellence,

J'ai le plaisir de vous souhaiter aujourd'hui la bienvenue à l'occasion de la présentation des Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la Nouvelle-Zélande. Je vous remercie pour les aimables paroles que vous m'avez adressées au sujet de la visite que j'ai faite à votre pays il y a un peu plus d'un an. Je n'oublierai jamais le chaleureux accueil qui m'a été réservé ni la gracieuse et respectueuse manière avec laquelle mes paroles ont été accueillies non seulement par les Catholiques mais aussi par toute la population de la Nouvelle-Zélande.

Vous avez fait allusion aux nombreux avantages matériels dont jouit votre nation, avantages dûs à la bonté de Dieu ainsi qu'à la manière dont le peuple de Nouvelle-Zélande a su gérer les biens qu'il a reçus. Grâce à un rude travail et au respect du bien commun, votre peuple est parvenu à un niveau de vie très élevé. Je m'unis à vous et à vos chers compatriotes pour rendre grâce à Dieu pour ses nombreux bienfaits.

En même temps, vous avez souligné à juste titre que la Nouvelle Zélande a également un devoir à remplir au sein de la famille des nations. Travaillant en collaboration avec d'autres pays, tant sur le plan international que régional, elle a un important rôle à jouer pour la promotion d'un authentique développement de toute l'humanité. Comme je l'ai affirmé à l'occasion de ma visite: «Aujourd'hui nous sommes de plus en plus convaincus que toutes les nations sont interdépendantes. Les problèmes économiques et sociaux d'une région se répercutent au-delà de ses frontières et influencent les pays voisins. Les fruits et les réalisations des nations plus développées donnent naissance à une plus grande responsabilité à l'égard des citoyens des nations plus pauvres, plus

nécessiteuses» (*Homélie*, Christchurch, 24 novembre 1986; cf. *ORf* n. 49 du 9 décembre 1986). La certitude que la paix et le bien-être sont l'un et l'autre pour tous ou pour personne grandit toujours davantage.

Le désir d'agir de façon responsable et généreuse afin de promouvoir la justice et la paix dans le monde se développe au sein d'un cercle de relations humaines toujours plus ample. Cela commence au sein de la famille et de la communauté locale puis embrasse l'ensemble des citoyens avec lesquels nous partageons une patrie et une même identité nationale. Et enfin, toutes les autres nations et toutes les populations doivent s'y insérer, si l'humanité veut jouir des fruits d'une véritable justice et parvenir au développement humain qui corresponde à la dignité dont chaque personne est dotée comme enfant de Dieu.

En termes concrets, le noble désir de paix et de justice exige que tous et chacun s'efforcent de vivre et de travailler ensemble dans le respect mutuel et l'amour fraternel. Il est encourageant de savoir que dans un pays comme la Nouvelle-Zélande où vivent ensemble des populations d'origine polynésienne et européenne, se développe une conscience croissante du fait que les différentes cultures peuvent se compléter l'une l'autre au sein de l'unité d'une seule et unique société. Comme je l'ai dit à Christchurch: «La présence de ces deux racines de votre civilisation vous donne une occasion immense – et peut-être unique... de montrer dans ce pays comment ces deux grandes cultures peuvent travailler avec d'autres cultures... dans un esprit d'harmonie et de justice...» (*Ibid.*)

Au sein de la communauté mondiale, la recherche de la justice et de la paix exige que les relations internationales soient basées sur le respect du droit fondamental qu'ont les nations et les peuples de poursuivre pacifiquement leur destin, sans aucune interférence d'autre pays. Ceci impose aussi aux nations les plus développées de faciliter avec bonne volonté la pleine participation des nations sous-développées à l'économie mondiale pour que ces dernières aient la possibilité de réaliser et maintenir un niveau de vie décent pour toute la population.

Le désir de paix et de justice exige aussi que les nations apprennent à agir de manière responsable pour résoudre leurs différends en recourant à de patientes négociations, plutôt qu'à la violence et à la guerre. Ceci peut advenir uniquement à condition que les armements qui dépassent de très loin, en quantité, ce qui est raisonnablement nécessaire pour assurer sa propre défense soient ramenés à de justes proportions et qu'on cesse de les développer, tant dans les nations développées que dans les petits pays. Et je ne puis m'empêcher de mentionner de nouveau l'impérieuse nécessité d'une réduction croissante des armes nucléaires.

Je vous remercie pour m'avoir assuré que le gouvernement et la population de la Nouvelle-Zélande sont décidés à se prodiguer en faveur de la paix dans le monde. Dans votre pays, l'Eglise catholique apporte une contribution positive à ces efforts en prêchant l'Evangile de Jésus-Christ et son message de paix et de bonne volonté (cf. Lc 2, 14). Elle s'efforce de témoigner par la parole

et l'action du fait que la dignité et les droits de chaque personne proviennent de Dieu et sont inaliénables à l'instant même, de la conception jusqu'à la mort. En encourageant le respect de la vie humaine et en enseignant les vérités spirituelles sur lesquelles ce respect est fondé, l'Eglise de la Nouvelle-Zélande aide à établir un solide fondement pour la foi en Dieu et pour la soumission à sa loi de l'amour, sans quoi il n'y a pas de paix durable qui soit possible. En insistant sur notre citoyenneté céleste et sur la nature passagère de toutes les choses créées, l'Eglise cherche à convaincre le peuple quant à sa vocation transcendante et à la nécessité d'avoir confiance en la divine Providence, sans laquelle il ne saurait y avoir d'authentique justice.

Votre Excellence, je suis convaincu qu'à l'avenir, les relations cordiales qui existent entre la Nouvelle-Zélande et le Saint-Siège non seulement vont se maintenir mais se resserrer encore davantage.

Au moment où commence votre mission au service de l'harmonie et de la paix dans votre patrie et dans le monde, je vous assure de la pleine coopération et de tout le soutien du Saint-Siège. Que le Dieu Tout-Puissant vous aide dans l'exercice de vos responsabilités et qu'Il veuille continuer à répandre sur la Nouvelle-Zélande, l'abondance de ses bienfaits spirituels et matériels.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.8 p.15.*

© Copyright 1988 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana